Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Logement : Maurice Chabert devient président du bailleur social Vallis habitat



Le Conseil d'administration de Vallis Habitat, 1er bailleur social du département de Vaucluse vient d'élire Maurice Chabert à la présidence. Il succède à Jean-Baptiste Blanc, avocat cavaillonnais inscrit au barreau d'Avignon et élu sénateur en septembre dernier, contraint de laisser sa place pour cause de cumul des mandats. Maurice Chabert, également président du Conseil départemental de Vaucluse, a été élu à une large majorité avec 18 voix, 3 abstentions et 3 contre.

Vallis habitat

Le bailleur social Vallis habitat – fusion au 1er janvier 2019 de l'OPH Grand Avignon Résidences et de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Mistral habitat, émanation du Conseil départemental – gère 15 914 logements abritant 37 006 locataires et 9 structures d'hébergement collectives dans le Vaucluse. Cela représente 46% du patrimoine social du département abritant 6,43% de la population Vauclusienne. L'ensemble du parc de logements est réparti dans 80 communes en Vaucluse mais aussi dans les Bouches-du-Rhône et dans le Gard. L'organisme HLM emploie 287 salariés.

Renouvellement urbain
Vallis habitat mène actuellement des opérations d'envergure de renouvellement urbain, des programmes traitant à la fois la rénovation énergétique, de l'amélioration du confort des locataires dans le logement, de la sécurité et de l'entretien et de l'aménagement des espaces extérieurs.

La crise sanitaire et accompagnement
«S'agissant des conséquences négatives de la crise sanitaire, fait savoir l'organisme, elles concernent principalement les dépenses supplémentaires générées par les investissements pour la protection des salariés et les surcoûts des chantiers, les risques de retard dans les projets de réhabilitations ou de constructions neuves -même si l'activité du secteur du BTP est en principe maintenue- et les risques d'augmentation des impayés locatifs. Nous avons sur ce point mis en œuvre des mesures d'accompagnement.»

Jean-Baptiste Blanc : le sénateur fait le choix de la proximité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Nouvellement élu sénateur de Vaucluse, Jean-Baptiste Blanc vient de se prononcer sur les mandats locaux qu'il souhaite conserver. En effet, afin de respecter la loi sur le cumul des mandats, le sénateur LR (Les Républicains) a décidé de rester conseiller départemental de Cavaillon. Il est toutefois dans l'obligation de quitter la vice-présidence du Département de Vaucluse ainsi que la présidence du bailleur social Vallis Habitat. Il restera cependant rapporteur du budget. Dans le même temps, il renonce à son poste de premier adjoint de Cavaillon et quitte aussi la communauté d'agglomération LMV (*Luberon Monts de Vaucluse).*

A la rencontre des élus locaux

Le néo-sénateur n'entend pas cependant se couper du terrain puisqu'il a choisi d'installer sa permanence parlementaire au cœur de la cité cavare. Il a également repris son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre des élus vauclusiens afin de se saisir de leurs dossiers comme à Cadenet, Vaugines, Lourmarin, Mirabeau… Dans cette optique, Jean-Baptiste Blanc souhaite réunir mensuellement les maires par canton et organiser deux évènements par an autour de problématiques vauclusiennes (rencontres d'élus, de spécialistes du secteur public et privé autour d'un sujet).

A la commission des affaires économiques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Au sénat, ce dernier vient également d'intégrer la commission des affaires économiques qui intervient dans les domaines suivants : agriculture – forêt – chasse et pêche ; communications électroniques et postes – commerce extérieur ; industrie – énergie ; consommation – commerce – entreprise ; logement – politique de la ville – urbanisme ; tourisme ; outre-mer ; recherche appliquée et innovation – espace.

« Autant de sujets vauclusiens sur lesquels je souhaite échanger et co-construire mon action avec les acteurs locaux (agriculteurs, viticulteurs, commerçants, les centres de recherche comme l'INRAE où il se rendra très prochainement) », explique Jean-Baptiste Blanc qui a, par ailleurs, été chargé par Sophie Primas, la présidente de la commission des affaires économiques, de travailler sur une simplification du droit de l'urbanisation dans le cadre d'une politique de relocalisation de nos entreprises. Ce travail donnera lieu à un rapport puis une proposition de loi.

Enfin, côté LR, le sénateur restera secrétaire départemental jusqu'à la date des prochaines élections internes qui devrait se tenir en juin 2021.

Vaucluse, le Conseil départemental propose aux élus la visite de logements abordables

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Le Conseil départemental de Vaucluse a convié près de 60 élus Vauclusiens, représentants d'EPCI (Etablissement public de coopération) et acteurs de la construction à visiter des logements abordables exemplaires, des opérations remarquables réalisées par des bailleurs sociaux publics ou privés en cœur de villes et villages à Apt, Avignon, Bonnieux, Cheval Blanc, Lacoste et Maubec.

«C'est la 3e année que nous organisons des visites de logements abordables dans le département pour permettre de faire découvrir aux élus ce qui se fait, détaille Corinne Testud-Robert, vice-présidente au Conseil départemental de Vaucluse en charge de l'habitat, de l'emploi, de l'insertion et de la jeunesse. Par exemple, à Maubec des logements ont trouvé leur place au-dessus d'un magasin installé en rez-de-chaussée. Ces réhabilitations conçues avec des matériaux de grande qualité se font, souvent, en cœur de moyen et petit village. Vu de l'extérieur les gens ne font pas la différence entre une habitation lambda et un logement social. L'objectif de ces visites ? Faire prendre conscience aux élus que de telles constructions ou réhabilitations de qualité sont tout aussi possibles chez eux. Cela permet de maintenir les jeunes ayant un emploi à proximité dans le village tout comme les personnes âgées, avec une habitation adaptée à leur besoin le tout corrélé à des loyers abordables.»

Des logements qualitatifs aux loyers abordables

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

«Ces opérations sont conçues et réalisées avec des bailleurs sociaux publics comme Vallis Habitat, bailleur social du Conseil départemental et également Grand Delta Habitat bailleur privé, chacun présentant ses réalisations suivant ses spécificités comme par exemple à Maubec où l'accent a été mis sur des commerces en rez-de-chaussée avec des logements associés à l'étage tandis que Cheval Blanc a souhaité mettre l'accent sur les seniors en partenariat avec l'association ADMR (Aide à domicile en milieu rural) pour permettre aux personnes qui ne pouvaient plus rester dans leur logement de s'installer dans un habitat adapté tout en restant dans leur village.»

Une politique volontariste

«Le Conseil départemental mène une politique volontariste pour que les 80% de Vauclusiens éligibles au logement social puissent habiter des logements de qualité. C'est aussi prouver aux élus des petits villages que c'est aussi possible chez eux. Nous tendons la main aux maires et à leur conseil municipal pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets.»

Ce qu'ils ont visité

Chaque opération a été sélectionnée pour sa qualité architecturale, la mixité fonctionnelle et sociale, la qualité paysagère et l'insertion dans l'environnement proche. Ensemble, ils ont visité : La résidence 'les Bastides Neuves' avec sa placette, ses commerces, ses 6 logements en location, son ensemble immobilier comprenant 14 villas et 8 logements en accession, à Maubec. 'Les Cèdres' avec ses terrasses privatives et ses coursives extérieures à proximité du château de Lacoste. 'Les Halles' résidence aménagée dans l'ancienne caserne des pompiers requalifiée de Bonnieux avec ses commerces en rez-de-chaussée et, enfin, la résidence 'Elzéar' dotée d'une crèche et d'un centre médical, à proximité d'un parc paysager dans le centre d'Apt.

Vallis Habitat, met le cap sur l'entretien, la rénovation et la réhabilitation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Cela fera un an, en janvier 2020, que les deux Offices publics de l'habitat (Oph) de la Ville d'Avignon Grand Avignon Résidences et Mistral Habitat, bailleurs social du Département auront fusionné rassemblant près de 16 000 logements conformément aux attentes de la loi Elan (Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique) qui impose aux organismes détenant moins de 12 000 logements de fusionner d'ici 2021. «Et en cela, nous avons été dans les premiers, en France, à opérer ce regroupement», souligne Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat (ex-Mistral Habitat).

Le rapport de l'Ancols

Fini, assure-t-on également, le passé avec, notamment, le rapport de l'Ancols (Agence de contrôle du logement social) qui, entre septembre 2016 et mars 2017 indiquait : *«La gouvernance, pendant la période 2011-2015, n'avait pas corrigé un nombre important de dysfonctionnements déjà relevés lors du précédent contrôle… Des irrégularités en matière de commande publique, gestion locative et maintenance, des faiblesses organisationnelles nuisant à l'efficience de l'organisme, ou structurelles sur le parc qui accusait un retard important en matière d'entretien et de réhabilitation.»*

Revitaliser la structure

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

«Mistral Habitat n'a produit que 600 logements neufs entre 2011 et 2015 sans entretenir ni réhabiliter son patrimoine mais, depuis 2016, nous avons sorti de terre plus de 350 logements neufs.» Toujours dans le rapport de gestion 2019 Philippe Brunet-Debaines assure que *«de nombreuses actions correctives ont été mises en œuvre depuis cette même date, optimisant la gestion de l'organisme, rationalisant l'organisation des services et les coûts de gestion. Nous sommes entrés dans la culture de l'analytique, notamment avec la création, en 2017, d'un service relation client.»* Egalement, une convention avec le Conseil départemental prévoit de mobiliser des financements supplémentaires au-delà des aides prévues dans le cadre du dispositif départemental.

Feuille de route

«Maintenant que la fusion a été digérée l'objectif est surtout à la réhabilitation et, dans une autre mesure, à la production avec un rythme de 160 à 200 logements par an dans les 10 ans à venir. Dans le détail ? On se retrousse particulièrement les manches sur la vacance, les impayés et la satisfaction client. Objectif ? Atteindre les standards des meilleurs offices de la région.»

Question de patrimoine

Le patrimoine de Vallis Habitat de 15 915 logements exactement est constitué à 95% de logements 'Plus' (Prêt locatif à usage social) destinés aux personnes aux revenus modestes et en situation de précarité. Ces prêts constituent l'avantage d'une TVA (Taux sur la valeur ajoutée) à taux réduit et d'un prêt indexé sur le taux du Livret A exclusivement distribué par la Caisse des dépôts et, bien sûr, donne accès, au bénéficiaire, à l'aide personnalisée au logement (APL), l'autre mode de fonctionnement étant le 1% logement (ex 1% patronal), financé par la PEEC (participation des employeurs à l'effort de construction versée par les entreprises du secteur privé et agricole de plus de 50 salariés. A noter cependant que cette participation ne représente aujourd'hui que 0,45% de la masse salariale).

Réhabilitation et acquisition-amélioration

La 1ère grande opération de réhabilitation a été livrée à Bollène avec la résidence 'Victor Basch' devenue 'Les lauriers', donnant le signal de lancement d'opérations de même nature à Cavaillon et Carpentras. En tout, dans les 5 prochaines années, 2 400 logements seront réhabilités pour un investissement de 120M€. Plus de 25M€ seront investis dans les travaux d'entretien. Vallis Habitat veut également continuer à mettre l'accent sur les opérations d'acquisition-amélioration en zones rurales avec, par exemple, l'achat et la réhabilitation d'immeubles comprenant, en rez-de-chaussée, commerces et logements en étage afin d'œuvrer à la revitalisation des zones rurales et au maintien des populations.

> **«Nous mettrons particulièrement l'accent sur la rénovation et la réhabilitation même si, bien sûr, nous nous placerons sur la construction à hauteur de 160 à 200 logements par an car il s'agit de reconstituer l'offre.» Marc Legrand, directeur du développement de Vallis Habitat**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Les défis ?

L'office explore la piste de la société de coordination avec d'autres OPH (Offices publics de l'habitat) d'envergure régionale. L'outil de regroupement permettrait, notamment, la mise à disposition de ressources disponibles par voie de prêts et d'avances, visant à accroître la capacité d'investissement des associés. En clair ? Les organismes associés peuvent se prêter de l'argent sans passer par la banque. «Un outil incroyablement innovant, avait souligné Julien Denormandie alors ministre de la Ville et du Logement, lors de sa venue à Avignon pour saluer la fusion des deux bailleurs sociaux de la Ville d'Avignon et du Département de Vaucluse, pour lequel nous nous sommes beaucoup battus car nos collègues de Bercy (Le Ministère de l'Economie et des finances) n'y étaient pas favorables et dont je vous propose de vous emparer !»

Ressources Humaines

Vallis Habitat compte 292 collaborateurs dont 46% sont des femmes pour une moyenne d'âge de l'ensemble des salariés de plus de 47 ans. En 2019, 9 nouveaux collaborateurs ont été embauchés en CDI (Contrat à durée indéterminée) et 2 en CDD (Contrat à durée déterminée). 4 417h de formation ont été dispensées à 154 salariés. Egalement Plus de 320 000€ ont été versés aux collaborateurs au titre de la prime d'intéressement.

Changement de présidence

L'élection de Jean-Baptiste Blanc, le 27 septembre dernier, au poste de sénateur –où il succède au sénateur Alain Dufaut élu depuis 1987- acte la future nomination du nouveau président à la tête de l'Office public de l'habitat (OPH) du Département Mistral Habitat devenu Vallis Habitat qui pourrait se dérouler fin octobre. Jean-Baptiste Blanc est avocat au Barreau d'Avignon et de Paris, 1er adjoint à la mairie de Cavaillon, secrétaire départemental du parti Les Républicains et vice-président du Conseil départemental de Vaucluse. Au Sénat, il siège à la commission des Affaires économiques qui s'intéresse à l'agriculture, à la forêt, à la chasse et à la pêche, aux communications électroniques et postes, au commerce extérieur, à l'industrie, à l'énergie, à la consommation, au commerce, à l'entreprise, au logement, à la politique de la ville, à l'urbanisme, au tourisme, à l'outre-mer, à la recherche appliquée et, enfin, à l'innovation et à l'espace.

Ce qu'ils ont dit

Développement et valorisation du patrimoine

«Ce que je mesure tous les jours ? » Entame Marc Legrand directeur du développement venu rejoindre Vallis Habitat en septembre dernier auparavant collaborateur à l'Opac (Office public d'aménagement et de construction) du Rhône de Lyon, *«le développement et la valorisation du patrimoine car les enjeux sont importants sur notre patrimoine existant. Nous mettrons particulièrement l'accent sur la rénovation et la réhabilitation même si, bien sûr, nous nous placerons un peu sur la construction car il s'agit de*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

reconstituer l'offre.»

L'Etat a entamé notre budget de 7M€

«Nous nous appuyons surtout sur les financements de la Caisse des dépôts et consignations, remarque Philippe Brunet-Debaines directeur général de Vallis Habitat, qui elle-même se finance sur le Livret A, les aides à la pierre et celles à la personne. Malheureusement, la Loi de Finances 2018 a baissé le montant des APL (Aides personnalisées au logement) d'environ 60€ par bénéficiaire, somme intégralement compensée par les bailleurs sociaux puisque le Gouvernement nous a demandé d'opérer des baisses de loyer. Cela nous a impactés de plus de 7M€ de recette annuelle sur un chiffre d'affaires de 75M€ au 31/12/2019.»

Une nouvelle page

«En 1er lieu le changement de nom opéré le 1er octobre dernier : Mistral Habitat est devenu Vallis Habitat, en référence au nom originel du Vaucluse : 'Vallis clausa, la vallée fermée' en latin. Nous avons voulu marquer notre ancrage au territoire et, en même temps, créer une nouvelle dynamique autour de l'entreprise née de la fusion des deux offices publics de l'habitat -très anciens : 1924 pour Mistral Habitat et 1930 pour Grand Avignon Résidences-, appuyée, dorénavant, sur une nouvelle culture d'entreprise.»

La fusion

«Comment s'est passée la fusion ? Une fusion c'est toujours difficile. Un aspect que j'ai bien connu chez le groupe Aréva, d'où je viens et où j'ai vécu la même chose sur le site de Tricastin où six entités sont devenues une seule et même entité avant de rejoindre Mistral Habitat en 2016 en tant que directeur-adjoint puis directeur-général de la nouvelle entité. »

Des enjeux de renouvellement urbains très forts

«Le sujet prioritaire ? Que nous tenions nos engagements en réhabilitation. Pourquoi ? Parce que nous sommes le seul bailleur social à être concerné par les 4 projets de renouvellement urbain du Vaucluse : La Rocade et Saint-Chamand à Avignon avec le projet national et 3 projets régionaux avec le quartier de la Reine Jeanne à Avignon, Orange avec la résidence de l'Aygues avec plus de 100 logements murés depuis plusieurs années et Cavaillon avec les résidences Docteur Ayme, Les Contamines et Saint-Martin. Si nous avons des enjeux de renouvellement urbains via l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) d'autres seront également exercés en dehors de ce dispositif, notamment à Carpentras avec les résidences le Pous du plan et les Amandiers, à Sorgues avec la résidence Establet. Les opérations de renouvellement urbain sont financées par l'Etat également dans un objectif de dédensification, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville avec des démolitions et la reconstitution de l'offre, à l'échelle de l'agglomération et pas seulement de la ville.»

L'enjeu ? La mixité sociale

«L'enjeu ? Une proposition de diversité des logements et de mixité sociale autour des projets de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

renouvellement urbain, ce qui est tout à fait souhaitable dans le sens où nos clients travaillent, perçoivent des revenus et n'excluent pas la mobilité à l'échelle du Grand Avignon. C'est aussi une réponse à la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) qui s'applique aux communes -à partir de 3 500 habitants pour des agglomérations de 50 000 habitants- devant accueillir 20% de logements sociaux. Nous pouvons répondre aux besoins des maires en proposant de petits programmes mixtes de belle qualité, arborant, en pied d'immeuble, des locaux commerciaux, de service, ou médicaux. Nous intervenons pour maintenir les jeunes ou des seniors dans la commune qui n'ont pas les moyens de se loger au prix du marché. Nous parlons, là des Vauclusiens qui sont à plus de 70% éligibles au logement social. L'Etat estime à 15 000, dans notre département, le nombre de demandes pour accéder à celui-ci, nous, professionnels du secteur, évaluons ce chiffre à 10 000 personnes en recherche active. De même, nous observons une demande accrue de mutations dues au changement de la composition familiale ou de revenus. C'est d'ailleurs sur ce point que nos services vont travailler.»

Quel déploiement ?

«Notre priorité est de nous développer à l'échelle territoriale. Notre implantation reste le Vaucluse avec une volonté de se développer dans le Nord des Bouches-du-Rhône et dans le Gard Rhodanien. Le monde du logement social est en pleine évolution. La Loi Elan intervenue dans le regroupement des bailleurs sociaux nous poussera peut-être à développer des coopérations avec d'autres bailleurs mais nous resterons un bailleur social public.»

Jouer l'ouverture

«Nous avons un rythme moyen de production de 160 à 200 logements par an (dont seulement 20% de Vefa, Vente en état futur d'achèvement), sur les 10 ans à venir souligne Marc Legrand et 6 à 700 logements par an de réhabilitation lourde, particulièrement au niveau de l'étiquette énergétique (E et F) car aujourd'hui la maîtrise des charges locatives est devenue l'élément important. Egalement, nous possédons un important patrimoine datant des années 1960 et 1970. Nous allons beaucoup travailler sur l'enveloppe des bâtiments, en isolation extérieure. Le problème ? Nous sommes la plupart du temps en site occupé ce qui réclame un séquençage de nos interventions, notamment pour la restructuration des pièces humides : salle de bains et cuisine. Concernant les réhabilitations lourdes notre choix, pour les démolitions s'est porté sur l'ouverture des trames afin de 'casser' les constructions trop fermées, repliées sur elles-mêmes, cela donnera plus de respiration créant de nouveaux flux entre les habitations et les quartiers. »

Les chiffres 2019

Chiffre d'affaires : 75,707 M€.

Résultat net : 1,898M€.

La part des loyers dans les recettes est de plus de 63,663 M€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Montant GE RC 8,355M€.

Taux de vacance des logements, hors démolition au 31/12/19 : 7,16% et à 5,79% au 30/09/20.

Taux de recouvrement des loyers : 1,63%.

Taux de locataires bénéficiaires de l'APL (Aide personnalisée au logement) : 64,27%.

Nombre de personnes logées : 36 822 au sein de 15 915 logements –dont 8 725 logements en quartier prioritaire de la ville- dans 81 communes et 3 départements : Vaucluse, Nord-Bouches-du-Rhône et Gard-Rhodanien.

Nombre de logements en foyer : 842.

Nouveaux entrants : 883 dont 458 sur logements réservataires. 89 mutations. 119 livraisons dont 92 en offre nouvelle, 27 en réhabilitation et 19 ventes représentant un montant supérieur à 1,883M€.

292 salariés. 1 siège, un service de relation clientèle et 6 agences à Avignon Sud et Est (La Trillade), Avignon Ouest (Monclar), Agence Grand Avignon (Le Pontet), Carpentras (Bientôt déménagée à Monteux), Cavaillon (Avec les antennes d'Apt et de Pertuis), Le Pontet et Orange.

Les membres du Conseil d'administration

– Les membres élus du Conseil départemental

Jean-Baptiste Blanc président ; Elisabeth Amoros ; Darida Belaïdi ; André Castelli ; Jean-François Lovisolo ; Corinne Testut-Robert.

– Les membres désignés par le Conseil départemental

Joël Granier vice-président, Frédéric Chaptal, Patrick Courtecuisse, Marielle Fabre, Christine Lagrange, Bernard Montoya, Lara Viliano, Dominique Riberi, Michel terrisse, maire d'Althen-des-Paluds.

– Les membres élus par les partenaires

Daniel Planelles (Caisse d'allocations familiales), Marie-Thérèse Nemrod-Bonnal (Association familiale de Vaucluse), Etienne Ferracci (collecteurs employeurs) Effort de construction, Benoït Filist et Isabelle Gineste (insertion personnes défavorisées), Jean-Luc Bonnal (Force ouvrière) et Fabienne Vera (Confédération générale du travail),

– Les représentants des locataires

Mohammed Lhayni (Confédération générale du logement), Claude Tummino (Association force ouvrière

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

consommateurs), Laurence Cermolacce-Boissier (Confédération nationale du logement), Labbadia Rund (CNL) et Daniel Krempf (Consommation logement et cadre de vie).

– Membres à voix consultative

Monsieur le préfet de Vaucluse, Yasmina Kaci (Comité social et économique), Philippe Brunet-Debaines directeur-Général.

– Assistent à titre consultatif

Donia Dhaouadi directrice-générale adjointe et directrice des territoires et de la relation client ; Michel Cornu directeur financier et comptable ; Florence Migliaccio secrétaire-générale, Marc Legrand directeur du développement et de la valorisation du patrimoine et Rémi Benoît directeur juridique et de la commande publique.



Logement : Mistral habitat est mort ! Vive

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Vallis habitat !



C’est officiel ! Mistral habitat devient Vallis Habitat. Le bailleur social du Département vient de franchir la dernière étape afin de changer de nom. Ainsi, après un vote de l’assemblée plénière du Conseil départemental, puis un avis favorable du préfet de Vaucluse, c’est un dernier organisme qui vient de valider définitivement ce changement d’appellation.

« Même métier, même public, mêmes équipes… et même mission : produire du logement social pour tous », explique Jean-Baptiste Blanc, président de cet Office public de l’habitat (OPH) créé en 1930 sous la présidence de Louis Gros, député-maire d’Avignon.

Dévoilé en début d’année, la nouvelle identité décline le nom latin du Vaucluse : Vallis clausa (Vallée fermée en latin). « Nous gardons Vallis, mais pas clausa, parce que nous ne sommes pas ‘fermés’, explique le président de cette entité issue de la fusion, début 2019, des offices de l’Agglomération (Grand

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Avignon Résidences) et du Département (Mistral Habitat). Vallis représente l'ancrage vauclusien et aussi plusieurs vallées puisque nous sommes sur plusieurs départements et régions. »

16 000 logements pour 37 000 locataires

Dirigé par Philippe Brunet-Debaines, Vallis Habitat regroupe un moins de 300 salariés. Le premier opérateur public du département dispose d'un patrimoine de près de 16 000 logements, ce qui représente 46% du patrimoine social en Vaucluse. Organisé autour de 5 agences de proximité (Avignon-Sud et Est, Avignon-Ouest, Cavaillon, Monteux et Orange) ainsi que de son siège social situé dans la cité des papes, il est aussi présent dans les Bouches-du-Rhône et le Gard. Au total, Vallis Habitat loge plus de 37 000 locataires.

L'OPH a pour ambition de construire 100 à 280 logements par an. Nous en avons réhabilité plus de 400 cette année et, prochainement, 200, précise Jean-Baptiste Blanc. La réhabilitation se monte à 30M€ investis, plus de 7M€ pour le gros entretien, dont 2M€ pour l'entretien régulier.»



Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat et Jean-baptiste Blanc, président de Vallis Habitat

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

BTP 84 : Christian Pons demande aux donneurs d'ordre, maîtres d'ouvrage, bailleurs et maires de signer la charte des bonnes pratiques liée à la gestion du Covid 19 sur les chantiers



La Fédération du bâtiment et des travaux publics se lance dans la signature de conventions et chartes avec ses partenaires historiques, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Objectif ? Edicter les bonnes pratiques pour la gestion des chantiers en temps de crise sanitaire liée à la Covid-19 ; formaliser l'engagement les Travaux publics dans le développement durable et améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux.

Ils ont répondu

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Tous ont répondu à l'appel de la Fédé BTP 84, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le 1er bailleur social de Vaucluse, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Ambition ? Renforcer la coopération avec les principaux partenaires économiques vauclusiens dont les feuilles de route déploient, en détail, les bonnes pratiques. Objectif ? Sécuriser et pérenniser les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics durant cette période post-Covid et jeter un pont sur l'avenir.

> **"Je remercie le Département de Vaucluse, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon qui ont été les premiers à signer notre charte." Christian Pons, président de la Fédé BTP 84**

Charte des bonnes pratiques

«Les préconisations de cette charte portent sur les conditions de gestion des chantiers concernés par l'arrêt et la suspension de l'activité, la reprise ou le démarrage, de l'activité pendant la période de confinement et post-confinement qui ont donné lieu à une multitude de situations administratives et juridiques », relate Christian Pons. Objectif : apaiser les conflits entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre ; préserver la santé des personnes en temps de Covid-19, éviter les situations de blocage, prévenir les contentieux, préserver la santé financière et la pérennité des entreprises, prolonger les délais d'exécution, ne pas résilier les marchés ; limiter la co-activité dans l'organisation du travail…»

Gérer une nouvelle organisation du travail sur les chantiers

'La charte des bonnes pratiques pour la gestion des chantiers du BTP en Vaucluse, en situation de crise sanitaire liée à la Covid-19', à l'initiative de la Fédé du BTP 84, rassemble le Département et son bailleur social Mistral Habitat représenté par le président Jean-Baptiste Blanc et le directeur général Philippe Brunet-Debaines ; le Grand Avignon avec le président Patrick Vacaris ; La Ville d'Avignon ; le Conseil régional Paca de l'Ordre des architectes avec la présidente Françoise Berthelot (absente) ; le Cinov Paca-Corse avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard et les Constructeurs et aménageurs de la fédération française du bâtiment représentés par Jean Chevry.

> **"Le Département de Vaucluse, 1er donneur d'ordres, intervient à hauteur de 48M€" Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental**

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile, nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

Mise en concurrence et réalisation des chantiers

La Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction trouve plus que jamais sa place. Le propos ? Les conditions de passation et de gestion des marchés de travaux de construction et de réhabilitation. La demande auprès du maître d'ouvrage ? Le renforcement de l'examen des candidatures, la pertinence des critères d'analyse des offres, l'accès aux données des entreprises en termes de ressources humaines, techniques, expérience, rapport entre le chiffre d'affaires et le volume réalisé, les caractéristiques techniques des matériaux, la vigilance pour l'emploi de salariés étrangers avec déclaration de détachement ; la sous-traitance, la lutte contre le travail dissimulé, la régularité de la situation de l'entreprise titulaire. Les clauses environnementales, sociétales et d'insertion professionnelle n'ont pas été oubliées mettant en exergue la transition énergétique du BTP, la gestion durable des réalisations, la généralisation des approches BIM (Building information modeling, maquette 3D tout corps de métiers de l'édifice à construire ou en réhabilitation répertoriant également les types de matériaux et coûts) ; le coût global d'utilisation, le coût énergétique, les performances environnementales et sociétales. Il y est aussi question de la sûreté des chantiers, de la lutte contre les vols, la malveillance avec des dispositifs tels que la mise en place de clôtures, contrôle d'accès, gardiennage, vidéo-surveillance et de la coopération suivie entre les maîtres d'ouvrage et coordonnateurs SPS (Sécurité et protection de la santé), maîtres d'œuvre et entreprise pour la sûreté des chantiers de la conception à la réalisation avec le concours des services de Police et de gendarmerie, sous l'égide du préfet de Vaucluse.

> **"Nous avons, pendant le confinement, réduit nos délais de paiement et avons été parmi les 1ers à reprendre les opérations de construction et de réhabilitation pour soutenir les entreprises" Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat (ex Mistral Habitat), le bailleur social du Département**

Les règles de la Concurrence

Pour améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux l'interprofessionnelle, représentée par son président Christian Pons, signe la réactualisation (du document de 2014) de la 'Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction et de réhabilitation pour les marchés de travaux dans le département de Vaucluse' avec son partenaire historique le Conseil départemental représenté par le vice-président Thierry Lagneau. Signature intervenue aux côtés des compagnons de la Fédé BTP 84 que sont l'OBTP 84 (Office du bâtiment et des travaux public) représenté par son président Vincent Gleyze, le Syndicat des architectes du Vaucluse représenté par Jean-Paul Cassulo et le Cinov Paca (Fédération des syndicats des métiers et de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique) avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard.

Convention d'engagement en faveur du développement durable pour les Travaux publics

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Cette convention a été signée, pour la 1ère fois en 2014 puis pour les années 2015 à 2017 et est renouvelée et mise à jour pour la période 2020-2025, dans le cadre de l'Agenda 21 (Projet de développement durable des territoires) qui a pour thème 'd'accentuer la démarche routes durables de Vaucluse.

«La France s'est engagée depuis 10 ans dans le développement durable pour, notamment, lutter contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des milieux naturels, la prévention des risques pour l'environnement et la santé, favoriser la promotion du développement écologique pour la compétitivité et à l'emploi, souligne Daniel Léonard, président de la branche Travaux publics de la Fédé BTP84. Ainsi, la création de nouveaux services de transport avec leurs infrastructures, leur exploitation, l'optimisation des services et réseaux existants, la généralisation des offres intermodales seront repensées dans le cadre de la mobilité durable. Nous proposons d'ores et déjà des actions concrètes avec le réemploi de matériaux extraits du chantier sur lequel nous travaillons ou d'autres chantiers, ou encore de matériaux issus de plateformes de recyclage. Notre ambition ? Valoriser 100% de matériaux excavés sur les chantiers ou recyclés, avec zéro apport extérieur. Actuellement notre secteur est à plus de 72% de matériaux réemployés et l'effort des entreprises de terrassement se porte – selon les caractéristiques géologiques des chantiers- entre 40% et 80% de matériaux réemployés. Concernant le recyclage des routes en enrobés bitumeux le maître d'ouvrage s'engage à prévoir la déconstruction et la réutilisation des couches de roulement et de bas des fondations pour leur emploi futur sur d'autres routes. C'est ainsi que ces matériaux bitumeux seront recyclés et passeront de 17% aujourd'hui à 25% en 2025. Egalement, les entreprises s'engagent à réduire leur consommation de matériaux plastiques comme les bouteilles et les emballages, son impact sur l'environnement.»

> **"Quelle sera l'activité du dernier trimestre 2019 et du début de l'année 2021 ? C'est cela qui nous effraie." Frédéric Tomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca)**

Routes et développement durable

Pour continuer d'engager l'effort des Travaux publics vauclusiens dans le développement durable, la fédé BTP 84 et le président de la branche Travaux publics Daniel Léonard signent la réactualisation (2014) de la 'Convention d'engagement en faveur du développement durable dans le secteur des travaux publics' avec le Conseil départemental représenté par son vice-président Thierry Lagneau, et, à ses côtés, la Fédération régionale des Travaux publics Paca représentée par le président Frédéric Tomasella et les Routes de France Paca avec Sébastien Bothier.

Point de conjoncture

«La reprise des chantiers atteint un peu moins de 90%, précise Christian Pons, président de la Fédé BTP 84. Dans ces 90%, 20% connaissent des problèmes importants c'est d'ailleurs la raison pour laquelle 10% des chantiers (pour faire 100%) n'ont pas repris. La raison ? L'organisation pour éviter la co-activité. Il a fallu quelques jours pour tout arrêter et plusieurs mois pour redémarrer. Nous devons la réussite de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

reprise à des maîtres d'ouvrage très présents et à la règle de solidarité qui s'exerce entre nous. L'autre problème ? L'instruction des dossiers de permis de construire. Heureusement, nous avons pu compter sur le préfet de Vaucluse qui nous a aidés, par exemple, à débloquer l'instruction du permis de construire d'un Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées) à Agroparc. J'espère que tous les acteurs politiques et économiques du département nous rejoindront dans cet effort.»

Le chiffre d'affaires plafonne

«100% des entreprises se sont remises au travail, abonde FrédéricTomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca), en revanche, lorsque l'on compare mai 2019 à mai 2020 le chiffre d'affaires plafonne à 70%. Pourquoi ? Parce que tous les salariés n'ont pas repris, nous employons beaucoup moins d'intérimaires, de matériel de location et surtout nous avons peur du lendemain car nous subissons une perte significative du nombre d'appels d'offres, ainsi, nos entreprises qui possédaient un bon carnet de commandes en début d'année sont déjà en train de lisser l'activité. Le dernier trimestre 2019 et le début de l'année 2021 nous effraient.»

«Les Travaux publics sont, actuellement, les plus actifs. Ils sont, aussi, ceux qui génèrent le moins de co-activité,» conclut Christian Pons.

"La ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€" Cécile Helle, maire d'Avignon

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile et nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

'La ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€'

Cécile Helle, maire d'Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Grand Avignon : tout savoir sur le Programme local de l'habitat



Le service Habitat PLH (Programme local de l'habitat) du Grand Avignon procède actuellement au recensement des logements sociaux contingentés (réservataires) du Grand Avignon et de ses communes.

Sur la base des programmes garantis par l'agglomération depuis 2005, le contingent du Grand Avignon serait de près de 700 logements, dont 458 déjà clairement identifiés dans leur base de données. Par ailleurs, 1 100 logements sont comptabilisés à ce jour au titre des contingents communaux. La grande majorité, près de 800, se situe sur Avignon. Les bailleurs vont être recontactés pour affiner ce premier recensement.

Permis de construire 2019

En 2019 et toujours sur l'agglo du Grand Avignon, 1 215 permis de construire ont été autorisés en 2019 contre 1 532 en 2018. Près de 430 logements ont été construits dans le cadre de la programmation du PLH 2019.

Programmation 2020

Les bailleurs sociaux et privés exerçant sur le Grand Avignon ont été sollicités par l'agglo pour dévoiler leur programmation prévisionnelle 2020 afin de 'caler' l'enveloppe PLH (Politique locale de l'habitat), d'éventuellement établir des priorités de financement, de quantifier les demandes au titre du Cret

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

(Contrat régionaux d'équilibre territorial pour des projets de développement de l'habitat répondant aux besoins des habitants) de la Région Sud. Ils ont jusqu'à la fin de ce mois pour transmettre leurs éléments au Grand Avignon.

Grand Avignon. Programme local de l'habitat. contact@grandavignon.fr et plh@grandavginon.fr et www.grandavignon.fr

Mistral Habitat : une émission radio pour témoigner du confinement et amorcer la reprise



Les salariés du bailleur social départemental Mistral Habitat ont échangé, durant plus d'une heure, avec Jean-Baptiste Blanc, le président et Philippe Brunet-Debaines, le directeur-général de la structure. L'objet de cet échange ? Faire le bilan du confinement et amorcer le plan de reprise de l'activité. La formule ? Les dirigeants ont opté, pour communiquer avec leurs salariés, de s'initier à un format d'émission radio

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

interne animée par David Bérard de la société Happening Sud et également animateur sur France Bleu Vaucluse.

Amorcage des réouvertures

L'ouverture du siège et des agences au personnel ainsi que le Service relation client a lieu dès aujourd'hui 11 mai. Une réouverture progressive sera organisée agence par agence, au profit du public, en fonction du nombre de collaborateurs sur le site, de l'équipement des locaux et de la dotation en kit de protection pour le personnel concerné à partir de ce jeudi 14 mai.

En chiffre

Mistral habitat est le 1er bailleur du Département avec la gestion d'un parc de 15 914 logements, représentant 46% du patrimoine social du Vaucluse et 6,43% de la population. L'Office public de l'habitat emploie 287 collaborateurs au service de 37 006 locataires accueillis dans 80 communes et 3 départements : le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et le Gard. L'OPH du Vaucluse a pris des engagements forts dans le renouvellement urbain avec des programmes traitant à la fois de démolitions, de construction, de rénovation énergétique, de l'amélioration du confort des locataires dans le logement, de la sécurité et de l'entretien des espaces extérieurs.

(vidéo) Jean-Baptiste Blanc, vice-président du Conseil départemental de Vaucluse : « Il faut réussir le déconfinement »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Jean-Baptiste Blanc, vice-président du Conseil départemental de Vaucluse, figure parmi les représentants* du groupe de réflexion de l'ADF (Assemblée des départements de France) concernant la stratégie de déconfinement à mettre en place à partir du 11 mai prochain..

A ce titre et alors que le 1er ministre doit dévoiler le détail des modalités de cette sortie de crise, ce juriste, qui est aussi président de la commission finances, modernisation de l'action publique du Département, a adressé à Jean Castex, 'Délégué interministériel au déconfinement', une note de 6 pages intitulée 'Tester, tracer et mieux isoler'.

Une nouvelle décentralisation pour davantage de souplesse

Dans ce document, l'élu cavaillonnais estime que cette crise a révélé « plus que jamais, une absence de décentralisation que laisse apparaître l'abîme sanitaire entre la France et l'Allemagne ». Craignant « qu'un déconfinement raté soit fatal pour le pays », il prône « une nouvelle déconcentration managériale de l'urgence du système de santé français autour des préfets de département et d'un référent Covid-19 pour réussir la surveillance de la circulation du virus » ainsi qu'un « déconfinement à la carte par département avec en cas de résurgence, une mise en place de micro confinements en fonction du lieu de vie du virus ».

Les élus locaux doivent pouvoir adapter la norme

« Il convient d'assouplir temporairement la loi Notre du 7 août 2015 qui fixe la répartition des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

compétences évoquées, poursuit Jean-Baptiste Blanc. Dans ce contexte de crise sanitaire historique, il convient que les régions et les départements puissent, pendant 1 an, prendre toutes dispositions dans le cadre de leurs compétences respectives sur leur territoire. Les assemblées compétentes doivent pouvoir décider à titre correctif ou préventif de l'exonération totale ou partielle d'impôts locaux ou de la part concernée à des personnes physiques ou morales ayant subi les conséquences du Covid-19. De même, elles doivent pouvoir décider d'éventuels reports des mises en recouvrement de toute imposition locale dans la limite de 3 ans. Enfin, les élus locaux doivent pouvoir, de façon temporaire, adapter les normes. »

Egalement président de Mistral habitat, Jean-Baptiste Blanc évoque aussi les conséquences et l'actualité de la pandémie sur l'activité du bailleur social du Conseil départemental de Vaucluse.

Entretien avec cet avocat qui espère qu'à l'issue de cette crise nous aurons appris « à vivre de manière plus sobre et plus exemplaire. »

https://youtu.be/syoEEwl1Q-Q

- **Quelles décisions prendre pour que le déconfinement soit une réussite ? (0'22'')**
- **Comment donne-t-on plus de pouvoir aux élus locaux ? (0'53'')**
- **Plus de souplesse pour des décisions plus efficaces ? (3'39'')**
- **Quelles conséquences pour le Vaucluse ? (4'03'')**
- **Quel Vaucluse après le déconfinement ? (4'47'')**
- **Mistral habitat à l'heure du confinement ? (5'55'')**
- **Chez Mistral habitat aussi un déconfinement à préparer ? (7'06'')**
- **Des masques pour les salariés, mais aussi pour les locataires ? (7'41'')**
- **Comment vivre l'après ? (7'56'')**
- **Répondre différemment aux défis de la fin de vie (9'18'')**

**Outre Jean-Baptiste Blanc, le groupe de réflexion de l'ADF sur le déconfinement regroupe les présidents des départements du Val d'Oise (Marie-Christine Cavecchi), de la Saône-et-Loire (André Accary), des Deux-Sèvres (Gilbert Favreau), de la Meurthe-et-Moselle (Mathieu Klein) et du Puy-de-Dôme (Jean-Yves Gouttebel) ainsi que de les DGS (Directeur général des services) de la Moselle, de l'Oise, du Rhône, du Calvados, du Gard, de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique. Un groupe dans lequel participe également Pierre Monzani, préfet et directeur général de l'ADF.*

"Paroles de Décideurs" est une coproduction de l'Echo du Mardi, Jour8 et Ventoux Magazine.